

# RAPPORT ATELIER 4

**Thème: Rôle des organisations de la société civile dans les conflits armés**

**Le respect des droits des femmes et la gouvernance dans des villes plus sûres pour les femmes**

## Question 1: Etat des lieux des violences faites aux femmes en période de conflits et post conflits

\* Pendant les conflits: Violation du Droit international humanitaire

- Violences d'ordre économique: destruction de biens, pauvreté

- Violence d'ordre social: enfants soldats, déplacement et exode massif des populations, perte en vies humaines, viols, éclatement des familles...

- Violence d'ordre physique: séquestration, torture, emprisonnement arbitraire...

- Violence d'ordre psychologique: traumatisme

\* Après les conflits

- Nombreux orphelins

- Accentuation de la déscolarisation, prostitution, stigmatisation, recrudescence des infections sexuellement transmissibles...

## Question 2: Stratégies pour lutter contre l'impunité

- Nécessité d'une application effective des instruments juridiques de protection des femmes

- Procéder à une vulgarisation accrue des Droits de la femme

- Inciter les femmes victimes à dénoncer les auteurs à travers des campagnes et en leur garantissant une protection

- Organiser et faciliter l'accès des victimes au système judiciaire

- Intensifier le plaidoyer en faveur de la répression des violences basées sur le Genre

- Garantir une réparation en faveur des femmes victimes de violence

## Question 3: Analyse critique de la collaboration entre l'Etat et la société civile

- Nécessité d'une plate forme de collaboration entre l'Etat et la société civile en faveur du Droit des femmes

- Un réseautage des organisations de la société civile en vue d'une plus grande efficacité dans la protection des Droits de la femme

Pour ce faire, les femmes doivent :

1°) tirer avantage de leur supériorité numérique en vue d'influencer le choix des électeurs. Il est bon de citer, dans ce cadre, le Compendium des compétences féminines mis en place par les autorités ivoiriennes en vue de recenser les compétences féminines et les mettre au service de la nation

2°) exiger une représentativité équitable au sein des Gouvernements, dans l'Administration publique et le Secteur Public

3°) Forcer les Gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à créer des Ministères en charge de la femme, de l'enfant, des jeunes et les populations vulnérables et les doter de budgets conséquents